



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA VENDÉE

La Roche sur Yon, le **10 JAN. 2020**

Préfecture de la Vendée  
Bureau du Cabinet

Dossier suivi par :  
Bernadette MASSÉ

Tél. : 02.51.36.72.08

Fax : 02.51.36.71.26

[bernadette.masse@vendee.gouv.fr](mailto:bernadette.masse@vendee.gouv.fr)

Le préfet de la Vendée

à

Mesdames et messieurs les porteurs de projets

Objet : Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) – Année 2020.

Appel à projets spécifique au programme de sécurisation et d'équipement des polices municipales.

P. J. : 1.

Veillez trouver, ci-joint, l'appel à projets 2020 du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) spécifique au programme de sécurisation (vidéoprotection, sécurisation des établissements scolaires et sécurisation des sites sensibles au regard des risques terroristes) et d'équipement des polices municipales (gilets pare-balles, terminaux portatifs de radiocommunication, caméras-piétons).

Je vous invite à prendre connaissance des instructions relative à cet appel à projets afin de pouvoir établir au mieux votre dossier de demande de subvention.

L'ensemble des documents en lien avec l'appel à projets FIPD sont accessibles et téléchargeables en ligne sur le site internet de la préfecture de la Vendée : <http://www.vendee.gouv.fr>

Les dossiers de demande de subvention, dûment complétés et accompagnés des justificatifs nécessaires sont à envoyer par courrier ou par mail pour le :

**vendredi 21 février 2020 (délai de rigueur)**

- par voie postale : préfecture de la Vendée  
bureau du cabinet  
29 rue Delille  
85922 la Roche sur Yon cédex 9

- par messagerie électronique : [pref-fipd@vendee.gouv.fr](mailto:pref-fipd@vendee.gouv.fr)

Attention : faire plusieurs envois si les pièces sont supérieures à 6 Mo ou utiliser la plateforme sécurisée Melanissimo : <https://melanissimo.developpement-durable.gouv.fr/>

Un accusé de réception sera adressé aux porteurs de projets dont le dossier est complet.

Le service se tient à votre disposition si vous souhaitez obtenir des précisions complémentaires : Mme Bernadette MASSÉ 02.51.36.72.08 ou [bernadette.masse@vendee.gouv.fr](mailto:bernadette.masse@vendee.gouv.fr).

Pour le préfet,  
La sous-préfète, directrice de cabinet,

Sibylle SAMOYAUZ



**Cet appel à projets est diffusé sous réserve de modifications qui pourraient être décidées par le comité interministériel pour la prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) et non connues à ce jour. En cas de besoin, une note modificative serait alors adressée aux partenaires concernés dans les meilleurs délais.**